Hébergement à la ferme : connaître et comprendre

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard

OBJECTIFS

■ Préciser son projet d'hébergement à la ferme.• Acquérir les bases de la réglementation juridique selon les différents types d'hébergement : gîte, chambres d'hôtes, camping, habitat léger...• S'informer sur la faisabilité écono-mique et les moyens de co

ENJEUX

De nombreux agriculteurs souhaitent développer une activité d'accueil à la ferme. Cependant, beaucoup manquent d'informations claires. Cette formation vise à fournir des informations synthétiques sur les différents types d'hébergement à la ferme, les réglementations existantes, et des retours d'expérience afin d'accompagner les agriculteurs dans leur réflexion

CONTENU

4 Décembre■ Expressions des attentes et projets de chacun en matière d'hébergement à la ferme■ Présentation des différents types d'hébergement à la ferme ■ Réglementation et aspects juridiques.12 Décembre■ Visites de terrain : retours d'expérience d'agriculteurs-hébergeurs :▷ motivations et organisation du temps de travail,▷ rentabilité économique,▷ communication, promotion.
2h de formation à distance.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
CIVAM bio 34

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 29/01/2021

TARIFS

Adhérent	**552 €**
Non adhérent	**552 €**
Non agricole	**552 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Autres fonds de formation, nous contacter.

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
29/01/2021	30250 Gard	Armand-Bernard Marguerite, Accueil Paysan Agriculteurs - hébergeur
12/02/2021	30250 Gard	Armand-Bernard Marguerite, Accueil Paysan Agriculteurs - hébergeur

THÈMES

Création d\'activité / diversification
Commercialisation / circuits courts
Accueil
Accueil à la ferme
Agritourisme
Accueil

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)